

## Communiqué de presse

Mercredi 14 janvier 2026

### **Un partenariat structurant au service de l'orientation et de l'insertion professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté**

**Signature de la convention régionale "Stages en Bourgogne-Franche-Comté"**

**Ce mercredi 14 janvier 2026, à Dijon (Côte-d'Or), au sein de l'entreprise LEJAY-LAGOUTE, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la région académique Bourgogne-Franche-Comté, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Bourgogne-Franche-Comté, le MEDEF Bourgogne-Franche-Comté et la Chambre de commerce et d'industrie Bourgogne-Franche-Comté ont officialisé la signature d'une convention régionale consacrée aux stages et aux immersions professionnelles.**

Cette signature marque une étape majeure dans la coopération entre les acteurs économiques, éducatifs et institutionnels du territoire, réunis autour d'un objectif commun : faciliter l'accès aux stages pour tous les publics, sensibiliser les acteurs économiques à l'importance des stages pour l'orientation et la formation professionnelle, et renforcer les liens entre les jeunes, les adultes en transition professionnelle et les entreprises.

### **Un partenariat ambitieux pour structurer et valoriser les stages**

La convention "Stages en Bourgogne-Franche-Comté" est le fruit d'un travail collaboratif visant à améliorer la lisibilité et l'efficacité du dispositif d'immersions professionnelles en Bourgogne-Franche-Comté. Les partenaires expriment leur volonté collective de rendre les stages plus accessibles, plus visibles et mieux accompagnés. L'objectif est de simplifier les parcours, d'améliorer l'accès à l'offre de stages et de valoriser l'engagement des entreprises qui accueillent des publics en immersion.

### **Une dynamique collective pour accompagner tous les publics**

La convention s'adresse à une large diversité de publics. Elle concerne les collégiens et les lycéens, notamment les élèves de seconde générale et technologique dans le cadre du stage obligatoire, ainsi que les étudiants, les apprentis, les personnes en reconversion ou les demandeurs d'emploi. Elle prend également en compte les adultes en formation continue et les familles, qui jouent un rôle essentiel dans le processus d'orientation.

En intégrant l'ensemble de ces publics, les partenaires souhaitent garantir une égalité d'accès aux stages, contribuer à une meilleure connaissance des métiers et accompagner chacun dans la construction ou la consolidation de son projet professionnel.

### **Un cadre commun au service de l'orientation et de l'insertion**

En plaçant les immersions professionnelles au cœur du parcours d'orientation, la convention régionale contribue à renforcer la découverte des métiers, l'acquisition des compétences et la préparation à l'insertion professionnelle. Elle permet également aux entreprises de valoriser leurs activités, de transmettre leurs savoir-faire et de renforcer leur attractivité auprès des jeunes générations.

Cette coopération régionale constitue un levier essentiel pour donner à chaque public les moyens de mieux comprendre le monde économique, de confirmer un projet d'étude ou de carrière, et de s'engager plus sereinement dans son avenir professionnel.

### **Un lieu symbolique pour une signature engagée**

La signature de la convention s'est déroulée au sein de l'entreprise LEJAY-LAGOUTE, à Dijon. Ce choix reflète l'importance du rôle des entreprises dans l'accueil des stagiaires et dans la transmission des compétences. En ouvrant ses portes à cette signature, l'entreprise incarne la dynamique régionale en faveur de la découverte des métiers et du développement des parcours professionnels.

### **La signature de la convention régionale "Stages en Bourgogne-Franche-Comté" s'est tenue en présence de :**

Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon

Blandine AUBERT, directrice régionale adjointe de la DRAAF

Jean-Marc RETY, conseiller régional

Elisabeth GRENNIN, présidente du MEDEF Bourgogne Franche-Comté

Thierry BUATOIS, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté

### **Contacts presse**

#### **PRÉFECTURE DE RÉGION**

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél : 03 80 44 64 05

#### **DRAAF-BFC**

Anne-Caroline Bazerolle - anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr - tél : 03 39 59 40 54

#### **RÉGION BFC**

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 03 81 61 61 08

#### **RECTORAT**

Guillaume Rivoire - guillaume.rivoire@ac-besancon.fr - tél : 03 81 65 49 38

#### **MEDEF BFC**

Kévin Mariamal - contact@medefbfc.com - tél : 06 79 06 8760